



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 20 novembre 1997 — N° 136

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

20 novembre 1997

20 novembre 1997

Le jeudi 20 novembre 1997

N° 136

La séance est ouverte à 10 h 03.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motions de censure

M. Bourbeau (Laporte) propose :

QUE l'Assemblée nationale blâme sévèrement le gouvernement péquiste et plus particulièrement son ministre des Finances pour :

- le recours systématique à une comptabilité parallèle;
- la création d'une multitude de fonds spéciaux;
- le transfert d'une partie de son déficit notamment aux cégeps, aux universités et aux hôpitaux;
- l'utopie du déficit zéro.

Avant que le débat ne s'engage, M. le Président répartit ainsi le temps de parole pour la discussion de cette motion de censure: vingt minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et cinq minutes sont allouées à chacun des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat; dans ce cadre, les interventions seront limitées à vingt minutes chacune, à l'exception de l'auteur de la motion et du représentant du premier ministre qui pourront faire une intervention d'une heure chacun.

Suit le débat sur la motion de M. Bourbeau.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 20 du Règlement, la séance se poursuit au-

20 novembre 1997

delà de 12 heures.

À 12 h 02, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 03.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôts de documents

M. Bouchard, premier ministre, dépose :

Le rapport annuel du ministère du Conseil exécutif, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.
(Dépôt n° 1278-971120)

Mme Marois, ministre de l'Éducation, dépose :

Les états financiers, incluant les états de traitement et les rapports sur la performance et les perspectives de développement, de l'Université du Québec et de ses constituantes, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1997 :

— l'Université du Québec (en deux volumes);

(Dépôt n° 1279-971120)

— l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (en trois volumes);

(Dépôt n° 1280-971120)

— l'Université du Québec à Chicoutimi (en trois volumes);

20 novembre 1997

(Dépôt n° 1281-971120)

—l'Université du Québec à Hull (en trois volumes);

(Dépôt n° 1282-971120)

—l'Université du Québec à Montréal (en trois volumes);

(Dépôt n° 1283-971120)

—l'Université du Québec à Rimouski (en trois volumes);

(Dépôt n° 1284-971120)

—l'Université du Québec à Trois-Rivières (en trois volumes);

(Dépôt n° 1285-971120)

Mme Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel du Musée des beaux-arts de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1286-971120)

M. Rochon, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel du Conseil de la santé et du bien-être, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1287-971120)

Le rapport annuel du ministère de la Santé et des Services sociaux, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

(Dépôt n° 1288-971120)

M. Bégin, ministre de l'Environnement et de la Faune, dépose :

Le rapport annuel du ministère de l'Environnement et de la Faune, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1997.

20 novembre 1997

(Dépôt n° 1289-971120)

M. Bélanger, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel du Bureau du coroner, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1996.

(Dépôt n° 1290-971120)

Dépôts de rapports de commissions

M. Baril (Arthabaska) dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 18 novembre 1997, a étudié en détail le projet de loi :

n° 164 Loi modifiant la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires — Rapporté sans amendement.

(Dépôt n° 1291-971120)

Dépôt de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Paradis (Brome-Missisquoi) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 7 920 citoyens et citoyennes de la province de Québec, concernant le rétablissement du plan précédent d'assurance-médicament.

(Dépôt n° 1292-971120)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Deslières (Salaberry-Soulanges) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 18 citoyens et citoyennes du comté de Borduas, concernant le dossier R&D - 1989 à 1993.

(Dépôt n° 1293-971120)

20 novembre 1997

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Barbeau (Vanier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 136 citoyens et citoyennes du comté de Vanier, concernant le régime de l'aide sociale.

(Dépôt n° 1294-971120)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le Président, M. Williams (Nelligan) retire, à deux reprises, certains propos non parlementaires.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Landry, vice-premier ministre, dépose :

Copie d'un article publié dans le journal *La Tribune* de Sherbrooke, le 20 novembre 1997, concernant la situation dans les salles d'urgence.

(Dépôt n° 1295-971120)

À la suite d'un rappel au Règlement, M. Paradis (Brome-Missisquoi) accepte la décision de la présidence qui lui demande de retirer des propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Mme Blackburn (Chicoutimi) propose :

QUE l'Assemblée nationale du Québec, à l'occasion du deuxième anniversaire de la signature par l'O.N.U. de la convention internationale des droits de l'enfant, remercie chaleureusement les organismes, les citoyens et les députés qui, par leur implication, ont contribué au succès de la cueillette de livres destinés au centre Jacques-Couture du Madagascar.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

20 novembre 1997

M. Chalifoux (Bertrand) présente une motion concernant le dossier des agents de la conservation de la faune; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, présente une motion concernant des consultations particulières sur le projet de loi n° 160, Loi modifiant la Loi sur la sécurité dans les sports et d'autres dispositions législatives; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, présente une motion concernant des consultations particulières sur le projet de loi n° 166, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel et d'autres dispositions législatives; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. Copeman (Notre-Dame-de-Grâce) présente une motion concernant une rencontre entre le premier ministre et les représentants de la Coalition nationale sur l'aide sociale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. le Président donne les avis suivants concernant la Commission de l'administration publique :

- qui se réunira afin d'examiner les engagements financiers du ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, contenus dans les listes des mois de mars 1996 à mars 1997;
- et qui se réunira en séance de travail afin d'adopter son rapport portant sur les conclusions et les recommandations découlant de l'audition des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics, conformément à la *Loi sur l'imputabilité des sous-ministres et des dirigeants d'organismes publics*.

20 novembre 1997

AFFAIRES DU JOUR

Affaires prioritaires

Motions de censure

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de censure présentée par M. Bourbeau (Laporte).

À la demande de M. le Président, Mme Leblanc (Beauce-Sud) retire, à deux reprises, certains propos non parlementaires.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

Du consentement de l'Assemblée, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 18 h 00.

Débats de fin de séance

L'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Filion (Montmorency) à Mme Dionne-Marsolais, ministre déléguée au Revenu, concernant le trafic d'information confidentielle au ministère du Revenu;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Paradis (Brome-Missisquoi) à M. Bertrand, ministre délégué à l'Industrie et au Commerce, au nom du ministre de la Santé et des Services sociaux, concernant le débordement de la salle d'urgence de l'Institut de cardiologie de Montréal;
- le troisième, sur une question adressée par M. Chagnon (Westmount—Saint-Louis) à M. Bélanger, ministre de la Sécurité publique, au nom du premier ministre, concernant les données confidentielles débordant le ministère du Revenu.

20 novembre 1997

À 18 h 46, M. Brouillet, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 25 novembre 1997, à 10 heures.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU